

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS DU TERRITOIRE DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Consultation publique écrite en remplacement d'une assemblée publique de consultation portant sur le 1^{er} projet de règlement 139-3-2022 ayant pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 139-2017 du Territoire non organisé Lac-au-Brochet

Avis public est, par la présente, donné à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées, par le soussigné directeur général adjoint de la MRC de La Haute-Côte-Nord :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 mars 2022, le conseil de la MRC a adopté un premier projet de règlement visant la modification du *Règlement de zonage n° 139-2017 du TNO Lac-au-Brochet* aux fins de modifier l'article 2.2.2 « Usages complémentaires ».

Dans le présent contexte de la Covid-19, conformément au décret numéro 102-2021 en date du 5 février 2021, l'assemblée publique de consultation devant porter sur ce premier projet de règlement et requise en vertu de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A -19,1), est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par le présent avis public.

L'objet de cette consultation est de présenter les modifications apportées au règlement de zonage.

Cette consultation écrite se déroulera du 28 mars au 11 avril 2022 inclusivement. Pendant la période de consultation, le projet de modification du règlement de zonage pourra être consulté sur le site Internet de la MRC de La Haute-Côte-Nord (www.mrchcn.qc.ca dans la section Documentation). Il pourra également être obtenu en communiquant avec la MRC au 418 233-2102 pendant les heures normales d'ouverture.

...2

Les personnes intéressées à participer à la consultation écrite pourront le faire en transmettant leurs questions ou commentaires par écrit à l'attention de Madame Andr anne Rioux, technicienne en aménagement, par courriel   l'adresse : technicientp@mrchn.qc.ca, ou encore par la poste   l'adresse suivante : MRC de La Haute-C te-Nord, 26, rue de la Rivi re, bureau 101, Les Escoumins (Qu bec) GOT 1K0.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un num ro de t l phone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de r glement contient des dispositions susceptibles d'approbation r f rendaire.

Donn  aux Escoumins, le 16 mars 2022.

Kevin B dard
Directeur g n ral adjoint